



Problème de remboursement par XXXXXX

Par **L Isloise**, le **06/09/2019 à 14:51**

BonjourrrrrSuite à la commande d'une table basse chez xxxxxx (xxxxxx) j'ai reçu le produit endommagé le 31 juillet ; je l 'ai constaté après déballage ; après l'avoir signalé aussitôt, xxxxxx m'a adressé un mail le 1er août m'indiquant que je serais remboursée entièrement, qu'un transporteur passerait retirer le produit sous 15-20 jours, et que le bon de retour était joint au mail. depuis pas de nouvelles ; je leur ai téléphoné et écrit plusieurs fois mais sans succès ; ils doivent toujours "faire le nécessaire" mais rien ne se passe ; que puis-je faire afin de les obliger à agir ? Vous remerciant de votre réponse, cordialement.